CCHF
Communauté de Communes des Hauts de Flandre

ACM CCHF

Accueil Collectif de Mineurs

VACANCES AUTOMNE 2026

ACM

Du samedi 05 au dimanche 13 septembre 2026

Réservations

Quelle que soit votre commune d'habitation,

Choisissez l'ACM qui vous convient !

CCHF - Service Enfance Jeunesse

760, Route de Lynck - 59630 CAPPELLEBROUCK
Tél : 03 28 290 999
serviceenfancejeunesse@cchf.fr

ACCUEILS GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

Public	Lieux	Dates d'ouverture	Thèmes	Direction - Renseignements	Horaires	Inscriptions et tarifs à la semaine	Programme d'activités
Pour les enfants scolarisés de la maternelle au CM2	Brouckerque	Du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2026	L'écolo rigolo !	**Laetitia ROMMEL** 06.75.57.60.45 acmbrouckerque@cchf.fr	Accueil de 7h30 à 18h30 Accueil échelonné de 7h30 à 9h00 Pause déjeuner de 12h00 à 13h30 Arrivée et départ possible à 12h00 et/ou 13h30 Départ échelonné de 17h00 à 18h30	Quotient Familial QF < 369 : 13.80€ 370 < QF < 499 : 19.00€ 500 < QF < 700 : 23.50€ 701 < QF < 1000 : 28.00€ 1001 < QF < 1900 : 34.10€ 1901 < QF : 42.90€ Les tarifs ci-dessus seront appliqués uniquement si un numéro d'allocataire CAF nous est communiqué. Il nous permettra par le biais du site partenaire CAF de consulter le quotient familial. Si vous n'êtes pas allocataire CAF, une copie du dernier avis d'imposition devra nous être transmise. Si aucun justificatif n'est fourni avant l'édition de la facture, le tarif le plus élevé sera appliqué. Les demandes de réservations seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles et selon les critères de priorité suivants : • Enfants domiciliés sur le territoire de la CCHF, • Enfants dont les grands-parents sont domiciliés sur le territoire de la CCHF, • Enfant scolarisés dans la commune d'implantation de l'ACM extrascolaire, • Enfants dont les parents travaillent à la CCHF ou au sein d'une commune du territoire de la CCHF En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical attestant une inaptitude pour la semaine complète, accompagné d'un RIB.	Les programmes d'activités seront disponibles sur le portail de la CCHF *(www.cchf.fr)* et envoyés par mail aux familles la semaine précédant l'ouverture de l'ACM.
	Looberghe		Pirates... A l'abordage !	**Lindsay GILLIOT** 06.24.09.85.69 acmlooberghe@cchf.fr			
	Saint-Pierrebrouck		Le monde des apprentis magiciens	**Coraline TANGE** 06.75.83.39.58 acmstpierrebrouck@cchf.fr			
	Cappellebrouck	Du lundi 26 au vendredi 30 octobre 2026	Le cirque enchanté	**Lindsay GILLIOT** 06.24.09.85.69 acmcappellebrouck@cchf.fr			
	Looberghe		Pirates... A l'abordage !	**Ludivine CARDINAEL** 06.75.57.82.64 acmlooberghe@cchf.fr			

ACCUEIL GÉRÉ PAR LE CENTRE SOCIOCULTUREL DE WATTEN

Public	Lieu	Dates d'ouverture	Thème	Direction	Horaires et tarifs	Inscriptions	Renseignements
Pour les enfants âgés de 4 à 11 ans	**Au centre Socio Culturel "Espace St Gilles" à WATTEN**	**Du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2026**	**Le manoir de LUIGI**	**Thomas MORETTE**	**Accueil de 13h30 à 17h30** Tarifs à la semaine : Quotient Familial <369 : 6.00€ 370<QF<499 : 8.40€ 500<QF<700 : 9.60€ 701<QF<900 : 10.80€ 901<QF<1900 : 13.20€ 1901<QF : 15.60€ Carte d'adhésion obligatoire. Goûter de l'après-midi inclus.	**A partir du lundi 28 septembre 2026** Inscription sur le site «Récréo» à partir de 8h00 De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 à l'accueil du Centre Socio Culturel "Espace St Gilles" Permanence assurée par Vanessa Cabre et Mme lebriez Ophélie	03.21.88.34.77 secretariat.cswatten@gmx.fr

COMMENT S'INSCRIRE AUX ACM EXTRASCOLAIRES ?

Étape 1 :
Connexion à réaliser dès à présent

Étape 2 :
Pré-inscription pour l'ensemble de l'année scolaire 2026/2027 à réaliser dès à présent

Étape 3 :
Réservation de l'activité pour les vacances d'automne à réaliser du samedi 05 au dimanche 13 septembre 2026

Pour pouvoir réaliser ces 3 étapes, avec votre téléphone, scannez ici pour vous connecter au portail Enfance Jeunesse, télécharger le guide «Pré-inscription et réservation aux ACM extrascolaires».

Les demandes de réservations seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles et selon les critères de priorité suivants :

- *Enfants domiciliés sur le territoire de la CCHF;*
- *Enfants dont les grands-parents sont domiciliés sur le territoire de la CCHF;*
- *Enfants scolarisés dans la commune d'implantation de l'ACM extrascolaire;*
- *Enfants dont les parents travaillent à la CCHF ou au sein d'une commune du territoire de la CCHF*

Retour en images sur les vacances d'été 2026

CCHF Communauté de Communes des Hauts de Flandre

Allocations Familiales Caf du Nord

msa santé famille retraite services

Nord le Département est là

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports